



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Division des établissements

Rectorat de l'académie de Créteil
Délégation académique à la vie lycéenne et collégienne
Conseillère académique DAVLC
Département de l'accompagnement et du suivi des politiques
éducatives (DASPE)
Affaire suivie par :
Anaïs TRELLU
Tél : 01 57 02 64 11
Mél : ce.davl@ac-creteil.fr
Ornella LORMENYO
Tél : 01 57 02 64 52
Mél : ce.daspe@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Compte-rendu

Réunion du Conseil Académique de Vie Lycéenne (CAVL) du mercredi 07 mai 2025, à 14h10 au Rectorat de Créteil

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des projets engagés du CAVL par commissions :
 - Commission Communication
 - Sous-Commission Webradio :
 - Sous-Commission Communication Générale :
 - Commission Santé :
2. Projet InterCAVL : Région académique Versailles-Paris-Créteil
3. Questions diverses

Participants élus lycéens :

Mme YAAYA Sana	LPO Thibaut de Champagne (77)
M. DUCLONA Fred	LPO Jehan de Chelles (77)
Mme EYSSARTIER Ivana	LGT Wolfgang Amadeus Mozart (93)
M. AKOSILE MOSUNMOLA ADISA Quayum	LGT Wolfgang Amadeus Mozart (93)
Mme KARROUT Selena	LGT Albert Schweitzer (93)
M. ALI El-Amir	LGT Voillaume (93)
M. ABOUDOU Cheikh-Soilihi	LP Lino Ventura (77)
Mme SENGUME MBIKO Marie-Ange	LP Jacques Prévert (77)

Participant élu suppléant :

M. BENKALFAT Ilyes	LPO Charlotte Delbo (77)
--------------------	--------------------------

Participants membres adultes :

Mme TRELLU Anaïs	Déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC)
M. METZDORFF Éric	Conseiller technique établissements et vie scolaire (EVS)
M. BILLERACH Stéphane	Proviseur du lycée Robert Schuman de Charenton-le-Pont (94)
Mme CRISPO Sophie	Conseillère principale d'éducation au LGT Galilée de Combs-la-Ville (77)
Mme LORENZI Michelle	Infirmière conseillère technique académique
Mme BOYER Elisabeth	Cheffe du service académique d'information et d'orientation
M. LOCHE Julien	Chef de la mission Education au Développement Durable (EDD)
M. CONSTANT Sébastien	Référent académique Valeurs de la République
Mme GAUTIER Elodie	Cheffe du centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI)
Mme BRIEDA Aurore	Présidente UA PEEP Créteil
Mme GUIGO-CREN	Proviseure du Lycée des métiers La Source

Invités :

M. NAÏM Charles	Chef de la division des établissements
M. TREIBER Maxime	Chargé de mission Education au développement durable
M. TOSSOU Raoul	Elève des IRA en stage au DASPE

Contenu de la réunion :

Le conseiller technique établissements et vie scolaire ouvre la séance à 14h10 excuse l'absence de Monsieur le Recteur et des membres du cabinet. Les adultes et élus lycéens se présentent lors d'un tour de table.

Sana Yaaya explique que les élus ont passé une journée à la Maison de la Nature de Créteil dans le cadre du séminaire du CAVL. Les élus ont participé à des ateliers sur le thème du développement durable. Chaque atelier a été rattaché à un objectif de développement durable (ODD) :

- Le ramassage des déchets – ODD 13 ;
- L'étude de la faune et de la flore – ODD 15 ;
- Les vêtements – ODD 4 ;
- La saisonnalité des aliments – ODD 3 et 12 ;
- La participation au tri des déchets – ODD 13.

Le responsable de la mission EDD, Julien Loche explique que l'association Nature & Société a été découverte grâce au CAAECEP. Il a participé à l'expertise de cette association dans le cadre de sa demande d'agrément académique. Il ajoute qu'initialement un atelier sur les océans était prévu pour ce CAVL EDD. Cependant, après réflexion, la problématique de l'eau douce issue des océans a été soulevée, rendant pertinent le choix d'étudier le lac de Créteil. L'intervention de cette association s'inscrivait ainsi pleinement dans le cadre du développement durable. Les élus se sont bien prêtés au jeu notamment en réalisant des recettes à base de produits de saison tels que le pesto au fane de radis, de la pâte à tartiner, des pâtes carbonara aux lardons végétaux, du tzatziki ou encore des quiches aux légumes.

Ilyes Benkalfat indique qu'un post Instagram récapitulatif de la journée est actuellement en préparation.

Selena Karrout expose l'idée de mettre en place un « Festival Vert », pour regrouper les élèves de l'académie dans le but de les sensibiliser au développement durable. Les élus ont souhaité relier les activités aux ODD. Par exemple, ils envisageaient de créer un Quizz ou un Kahoot sur le développement durable dans le cadre de l'ODD 4, Education de qualité. Ils envisagent de construire des nids pour les oiseaux ou à organiser des jeux autour du sport.

Ivana Eyssartier ajoute que la journée sera rythmée par un système de rotations : une cloche retentira pour signaler à l'ensemble des participants qu'il est temps de passer au stand suivant. Les élus envisagent d'organiser l'événement dans un grand parc ou dans un lycée pouvant l'accueillir. Ils ont également proposé de remettre des labels EDD afin de valoriser les établissements participants, et souhaiteraient inviter des associations pour enrichir les échanges.

La DAVLC demande aux élus quand aura lieu ce festival.

Ivana Eyssartier répond qu'il serait pertinent d'organiser ce festival à l'occasion de la Journée mondiale de

l'environnement, par exemple, ou lors d'une journée printanière afin de bénéficier de conditions météorologiques agréables.

Julien Loche indique que le 20 mai a lieu la fête de la nature, une date qui aurait l'avantage d'empiéter moins sur la période des examens.

Sébastien Constant propose d'organiser le festival au même moment que la remise des labels E3D.

Le conseiller technique établissements et vie scolaire propose d'organiser le festival au parc de la Courneuve ou dans la forêt de Fontainebleau en Seine-et-Marne par exemple.

Selena Karrout indique que la question de la sécurité a été soulevée dans la mesure où le festival serait organisé dans un parc.

Michelle Lorenzi demande si ce festival sera organisé à l'échelle académique.

Ivana Eyssartier indique que l'objectif est de faire participer tous les établissements de l'académie, sous réserve d'une inscription préalable, afin de pouvoir limiter le nombre de participants. Elle ajoute que les élus souhaitent mettre en place un sondage ou une enquête pour estimer le nombre d'élèves participants par établissement.

Michelle Lorenzi propose de convier tous les délégués et les éco-délégués. Elle ajoute que la question du transport des élèves devra être prise en compte.

Elisabeth Boyer propose de préparer un atelier consacré à la découverte des métiers liés au développement durable. Elle précise que l'ONISEP a développé un outil ludique permettant de présenter les nouveaux métiers dans ce domaine.

Elodie Gautier annonce qu'il serait possible de trouver des journalistes qui s'intéressent à ces questions. Il existe un média en ligne nommé « VERT ». Elle a également rencontré une équipe de rédaction qui travaille sur la biodiversité Zephyr et Epsilon. Elle ajoute qu'il serait intéressant d'organiser un débat qui pourrait être animé par les intervenants.

Aurore Brieda demande qui véhiculerait le projet au sein des établissements.

Ivana Eyssartier indique qu'une fiche de route présentant le « Festival vert » sera mise à disposition et transmise par la DAVLC aux chefs d'établissements.

La DAVLC alerte sur le fait que le projet doit être prêt avant le début du mois de juillet afin de pouvoir informer les établissements dès la rentrée prochaine.

Aurore Brieda propose une aide logistique via la fédération de parents d'élèves.

Elisabeth Boyer dit que ce festival représente une opportunité pour faire connaître des métiers, afin de pouvoir identifier quels sont les métiers de demain liés à l'environnement.

Sophie Crispo demande qui portera le projet dans chaque département et qui le mettra en place.

Ivana Eyssartier répond que la commission EDD portera le projet en collaboration avec les élus des autres commissions.

Elodie Gautier indique que les élus pourraient faire appel à un ancien élu du CAVL, Florian Chevreau qui a créé une association nationale des éco délégués.

Sophie Crispo ajoute que les élus lycéens pourraient créer une ressource qui pourra être exploitée par les établissements au niveau local de manière à toucher les élèves qui n'auraient pas eu l'opportunité de participer à cette journée.

Sana Yaaya présente ensuite le podcast sur le thème des inégalités scolaires. L'objectif est que tous les élèves de l'académie de Créteil puissent disposer des mêmes chances de réussite. Le podcast évoque notamment la question du temps de transport qui influe sur le quotidien des élèves.

Elodie Gautier annonce que les podcasts sont en ligne et que le lien sera partagé à tous les membres du CAVL (<https://radioeducation.saooti.org/main/pub/emission/2833-On-en-parle-l-%C3%A9mission-de-RVL-la-Radio-de-la-Vie-Lyc%C3%A9enne>). Ils seront ensuite intégrés sur les plateformes grand public, comme Spotify notamment, pour plus de visibilité et pour faciliter leur partage. Elle ajoute que les 5 et 6 juin se déroulera la fête de la radio.

Ilyes Benkalfat explique que les élus de la commission communication travaillent sur des affiches permettant de présenter à nouveau les élus du CAVL et notamment les titulaires de l'année prochaine.

La DAVLC indique que les conseils de vie lycéenne de l'académie ne connaissent pas les élus du CAVL. L'idée est de les faire connaître en les présentant sur les affiches de manière à ce qu'ils soient plus facilement identifiables. L'affiche pourra donner des informations sur ce que signifie être élu et ce que représente l'engagement pour eux.

Ilyes Benkalfat ajoute que les élus ont prévu d'ajouter un QR code qui permettrait d'accéder directement au compte Instagram du CAVL.

Michelle Lorenzi demande si les élus disposent d'une adresse mail générique pour le CAVL.

La DAVLC répond que les titulaires disposent d'une adresse mail académique chacun.

Lola Lavigne explique que les élus ont prévu de publier toutes les semaines une story sous forme de boîte à idées. Les élèves pourront alors interagir directement avec les membres de la commission communication. Ceci permettrait à tous les élèves de l'académie de pouvoir participer. Les membres de la commission communication ont également prévu de poster une vidéo récapitulant la journée du 11 mars passée à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette. Durant cette journée, les élus ont pu participer à des activités sur les biais cognitifs et s'interroger sur comment le cerveau influence la manière de penser.

Marie Ange Sengume Mbiko indique que les élus souhaitent créer un questionnaire en ligne à destination des établissements afin de recueillir les éventuels sujets que les élèves aimeraient voir abordés par le CAVL.

La DAVLC ajoute que les élus aimeraient sonder les besoins des élèves afin de recueillir des idées de projets et ainsi orienter les actions du CAVL pour l'année prochaine.

Charles Naim pense que les élus pourraient dans un premier temps recueillir le sondage des établissements, pour ensuite créer un questionnaire académique.

El Amir Ali indique que la commission santé a travaillé sur le projet de la semaine Bien Être. La semaine Bien Être était initialement prévue deux semaines avant les examens des premières et terminales. Les élus ont maintenant décidé que cette semaine placée sur le thème du Bien Être débiterait le troisième lundi de janvier en référence au « Blue Monday », le jour le plus déprimant de l'année. L'information sera relayée via le bulletin académique, via le compte Instagram du CAVL et via les établissements.

La DAVLC précise que la communauté éducative sera invitée à participer activement aux ateliers, et non simplement à les encadrer.

Michelle Lorenzi évoque la question du sommeil. D'après certaines études, il est démontré que les jeunes manquent de sommeil. Elle indique qu'il serait pertinent de faire un focus sur la qualité du sommeil chez les jeunes.

Aurore Brieda ajoute que la mauvaise qualité de sommeil joue sur différents paramètres et notamment sur l'alimentation. Les jeunes ont tendance à compenser en mangeant plus de sucre lorsqu'ils sont fatigués.

La DAVLC aborde le sujet du projet académique 2025-2029. Le CAVL est rédacteur d'une fiche sur la démocratie scolaire. L'objectif est d'émettre des avis sur d'autres thématiques du projet : enseigner autrement, poursuite d'étude – orientation, innovation pédagogique.

Le conseiller technique établissements et vie scolaire indique que le projet académique comprend dix-sept thématiques.

Ivana Eyssartier évoque l'idée de mettre en place une semaine de la démocratie scolaire propre à l'académie de Créteil.

La DAVLC précise que la Semaine de la démocratie s'inspirerait de la Semaine du bien-être, et serait organisée en octobre, en fonction des besoins et des moyens disponibles. L'objectif serait d'informer les élèves sur l'ensemble des dispositifs existants en matière de démocratie scolaire, qu'elle soit institutionnelle ou spontanée. Il s'agirait également de mieux faire connaître les différentes instances telles que le CAVL, qui restent encore méconnues dans certains établissements. Elle ajoute que les élus du CAVL préparent un micro-trottoir qui sera réalisé lors de la Journée de l'engagement, afin d'interroger les élèves sur leur connaissance de la fonction d'élève au CAVL.

Maxime Treiber indique que la plateforme « PearlTrees » proposée par la Région, permet à la plupart des établissements de déposer des vidéos sur Instagram.

La DAVLC annonce que la journée de cohésion inter-CAVL se tiendra le 22 mai. Le séjour de trois jours, initialement prévu en fin d'année scolaire, est finalement reporté à la rentrée prochaine. La journée du 22 mai comprendra une activité de cohésion le matin, suivie de réunions par thématiques, afin de s'accorder sur des projets communs. Elle ajoute que Madame la rectrice de la Région Académique sera présente l'après-midi.

Ivana Eyssartier s'interroge sur la manière de trouver un référent EDD ou égalité fille garçon au sein de son établissement.

Julien Loche explique qu'un questionnaire est envoyé en début d'année aux établissements afin de pouvoir disposer des noms des référents.

Stéphane Billerach précise qu'il n'y a pas d'Indemnité pour Missions Particulières (IMP) allouée dans ce cadre

pour dédommager les référents. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de volontaire.

Ivana Eyssartier demande s'il est possible de créer un label Citoyenneté pour récompenser les élèves qui s'engagent et plus largement les actions citoyennes.

Sébastien Constant indique qu'il existe déjà de multiples labels. Il propose de mettre en place des partenariats pour réfléchir à des prix.

Ivana Eyssartier demande s'il serait possible de nommer autrement la Mission Lutte contre le racisme et l'antisémitisme afin de pouvoir englober toutes les formes de racisme.

Sébastien Constant, explique que la religion est souvent associée à une race. L'une des discriminations contre laquelle il est essentiel de lutter est celle liée à l'accès à l'information. Il est fondamental de promouvoir la diversité et de garantir que chacun ait accès aux mêmes connaissances et opportunités. En référence à la Loi de 1905, qui garantit la liberté de conscience, il est essentiel de défendre la capacité de chaque individu à choisir librement ce qu'il souhaite être. Toute action allant à l'encontre de ce principe doit être combattue.

Sana Yaaya souligne qu'on observe une montée de l'islamophobie et propose donc d'utiliser un terme plus général qui englobe toutes les formes de racisme.

Sébastien Constant répond que l'État garantit la liberté de choisir sa religion, et qu'il est essentiel d'agir pour défendre la liberté de conscience, notamment à travers la laïcité.

Elodie Gautier souligne que, dans le cadre du programme d'EMC, la lutte contre les discriminations, notamment l'antitsiganisme, est aussi à prendre en considération. Il s'agit d'une manifestation importante, qu'elle soit plus ou moins spectaculaire, et qui vise avant tout à respecter la dignité humaine.

Maxime Treiber remercie deux anciennes élues pour leur participation à la COP des lycéens, elles avaient représenté l'académie de Créteil. Il a remercié également Quayum Akosile Mosunmola Adisa, Selena Karrouit et Ivana Eyssartier pour avoir participé à l'organisation du 2nd Rendez-vous des éco-délégués de l'année.

La DAVLC félicite les élus pour leur implication, leur travail et leur investissement. Et elle rappelle que la journée de l'engagement aura lieu le 6 juin. Elle remercie les élus et l'ensemble des participants pour ces échanges constructifs.

Le conseiller technique établissements et vie scolaire clôt le CAVL à 15h45.

Le président de séance



La secrétaire de séance

